

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 29 septembre 2015

**N°162/09/2015 : EGLISE SAINT JACQUES - ETUDE, DIAGNOSTIC ET VALORISATION -
DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC**

L'an deux mille quinze, le mardi 29 septembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 septembre 2015.

Etaient présents : 38

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECCOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Anne ALASSANE, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLON

Pouvoirs : 7

Mesdames, Messieurs Thierry DEVILLE à Marie-Claude BERLY, Alain CRIVELLA à Maxime BERAUDO, Monique VALAT à Sophie LARAN, Annie GUILLOT à Pierre Antoine LEVI, Jean TEKPRI à Christian PEREZ, Carole GARCIA à José GONZALEZ, Pauline BLANC à Gaël TABARLY

Madame Sophie LARAN donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de restauration des monuments historiques, le conseil municipal mène chaque année des travaux de strict entretien et de restauration en fonction des crédits ouverts au budget primitif.

Depuis la réalisation en 1936 d'une charpente intérieure en béton destinée à consolider le clocher, l'église Saint-Jacques n'a fait l'objet d'aucune campagne importante de restauration, en dehors d'opérations ponctuelles mais régulières, sur la couverture, les maçonneries, les vitraux ou les décors. L'importante humidité régnant dans l'édifice a conduit à la dégradation de certaines structures et de décors intérieurs. Les différents travaux réalisés entre 2012 et 2014 en vue de traiter ces problèmes récurrents d'humidité montrent une évolution positive de l'assèchement des murs, préalable indispensable à la restauration de cet édifice.

Sur proposition de l'architecte des bâtiments de France, la Ville envisage donc de réaliser en 2015 une étude de diagnostic et de valorisation de l'église Saint-Jacques, faisant l'objet de cette délibération :

- Diagnostique sanitaire des éléments suivants : structures (murs, clocher, voûtes, sols), charpentes, couvertures, assainissement, décors intérieurs et mobiliers protégés.
- Mise en place d'une programmation pluriannuelle et détermination des travaux urgents.
- Remise de trois propositions différentes de conservation et de restauration des décors peints, sculptés et mobiliers.

Un appel d'offre sera lancé en septembre afin d'attribuer le marché, pour lequel la Ville a provisionné 40 000 € HT sur le BP 2015.

Considérant que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Etat (40%).

Vu les crédits ouverts sur la ligne 9405 au budget de l'exercice,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter de réaliser en 2015 l'étude de diagnostic et de valorisation sur l'église Saint-Jacques,
- charger Madame le Maire de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **02 OCT. 2015**

De sa publication le : **02 OCT. 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 septembre 2015

Maire,
Brigitte BARREGES
